

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

DELIBERATION N°2023.00105

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LE CLUB SAINT-CHAMOND BASKET VALLEE DU GIER DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA LEADERS CUP AU SEIN DE L'ARENA SAINT-ETIENNE METROPOLE DU 17 AU 19 FEVRIER 2023

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 24 février 2023

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 59

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 67

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

RECU EN PREFECTURE

Le 10 mars 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230302-D20230010510

Date de mise en ligne : 10 mars 2023

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à M. Jean-Marc SARDAT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Cyrille BONNEFOY, M. André CHARBONNIER,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LE CLUB SAINT-CHAMOND BASKET VALLEE DU GIER DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA LEADERS CUP AU SEIN DE L'ARENA SAINT-ETIENNE METROPOLE DU 17 AU 19 FEVRIER 2023

La politique sportive métropolitaine s'est structurée depuis plusieurs années autour de deux compétences, l'une portant sur la construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt métropolitain, l'autre portant sur le soutien à des manifestations sportives d'intérêt national ou international.

La Leaderscup est une compétition de basketball de mi-saison organisée par la Ligue Nationale de Basketball (LNB). Elle oppose les huit premiers du championnat (nommé Betclic Elite actuellement) après les matchs aller.

Cette compétition se déroule sur 3 jours au cours desquels se déroulent quarts de finale, demi-finales et finale.

La Ligue Nationale de Basket a souhaité que l'édition 2023 de la Leaderscup se déroule sur notre territoire au sein de l'Arena Saint-Etienne Métropole.

Ce choix est une reconnaissance de la qualité de l'équipement, design, fonctionnel et durable mais aussi de sa capacité à accueillir des matchs de haut niveau. L'accueil de matchs internationaux participe également au rayonnement et à l'animation de la Métropole.

Cet évènement est un rendez-vous phare pour les supporters des clubs et les médias. L'objectif est de réussir un évènement populaire, festif et médiatique, notamment en assurant le remplissage de l'enceinte sportive.

Le club du Saint-Chamond Basket Vallée du Gier (SCBVG) et la Métropole de Saint-Etienne se sont engagés dans l'organisation de cet évènement.

Le SCBVG est le club hôte de cette compétition et il accompagne la LNB et Sport plus Conseil dans cette organisation.

Saint-Etienne Métropole, en mettant à disposition l'Arena, est également impliquée au côté du club dans cette organisation et s'est engagée auprès de la LNB sur les modalités de mise à disposition.

En conséquence, la Métropole accompagnera à hauteur de 80 000 € HT le Saint-Chamond Basket Vallée du Gier pour l'organisation de cet évènement. Une convention de partenariat à cet effet est prévue entre la Métropole et le SCBVG.

Saint-Etienne Métropole bénéficiera par ailleurs d'une visibilité forte lors de cet événement avec une visibilité sur le terrain et les supports de communication. Des places lui seront attribuées pour ses partenaires et le grand public.

A noter enfin, les retombées économiques importantes que cet événement peut représenter pour la Métropole.

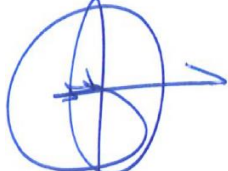
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une participation financière de 80 000 € HT au Saint-Chamond Basket Vallée du Gier pour l'organisation de la Leaderscup du 17 au 19 février 2023,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de partenariat et tous les documents relatifs à cette participation financière ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget principal en SPOR 65748 HTNV.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

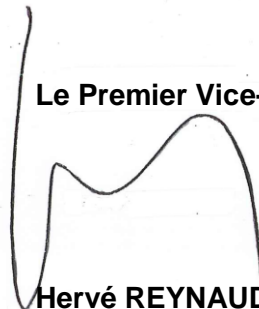
Pour extrait,

La Secrétaire de Séance,

A blue ink signature consisting of a large circle with a horizontal line through it and a vertical line, with some additional scribbles.

Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,

A black ink signature that is a stylized, somewhat abstract shape with a peak and a dip.

Hervé REYNAUD